
Procès-verbal de l'assemblée publique de la
Commission de la sécurité publique
Vendredi, 9 décembre 2011, à 9 heures,
Hôtel de ville, 275, rue Notre-Dame Est, salle du conseil.

COMMISSAIRES PRÉSENTS :

- M. Claude Trudel, président
Arrondissement de Verdun
- M. John W. Meaney, vice-président
Ville de Kirkland
- M. Réal Ménard, vice-président
Arrondissement de Mercier–Hochelaga-Maisonneuve
- Mme Susan Clarke
Arrondissement de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce
- M. Jean-Marc Gibeau
Arrondissement de Montréal-Nord
- M. Samir Rizkalla
Représentant du gouvernement du Québec
- M. William Steinberg
Ville de Hampstead
- M. Robert L. Zambito
Arrondissement de Saint-Léonard

COMMISSAIRE ABSENT :

- M. Frantz Benjamin
Arrondissement de Villeray-Saint-Michel–Parc-Extension

CONSEILLER DE LA VILLE PRÉSENT :

M. Marc-André Gadoury, conseiller de l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie.

COLLABORATEURS PRÉSENTS :

du Service de police de la Ville de Montréal : M. Marc Parent, directeur, accompagné de M. Bruno Pasquini, assistant-directeur, Bureau du directeur, assurance éthique et relations avec les élus; M. Sylvain Lemay, inspecteur-chef, Bureau du directeur, assurance éthique et relations avec les élus; M. François Landry, chef du Service des ressources humaines et du développement organisationnel; Mme Diane Bourdeau, chef du Service des ressources financières; M. Mathieu Perrier, conseiller en gestion des ressources financières -chef d'équipe; M. Pierre Brochet, directeur adjoint, Direction des opérations; M. Jacques Robinette, assistant-directeur, Direction des opérations; M. Mario Guérin, assistant-directeur, chef du Service à la communauté de la région Sud; M. Sylvain Brouillette, assistant-directeur, chef du Service à la communauté de la région Est; M. Patrick Lalonde, assistant-directeur, chef du Service à la communauté de la région Ouest; M. Stéphane Lemieux, assistant-directeur, chef du Service à la communauté de la région Nord; M. Réjean Toutant, assistant-directeur, Chef du Service du soutien aux opérations policières; M. Claude Bussièrès, inspecteur-chef, Service du soutien aux opérations policières; M. Didier Deramond, assistant-directeur, chef du Service des enquêtes spécialisées; Mme Anne Roy, chef de la section des communications corporatives et Mme Chantal Comeau, conseillère en communication;

du Service de sécurité incendie de Montréal : M. Serge Tremblay, directeur, accompagné de M. Jacques Proteau, directeur-adjoint; M. Jean Bartolo, assistant-directeur, Ressources humaines; M. Pierre Lamontagne, assistant-directeur, Ressources financières et matérielles; Mme Sylvie Girard, chef de division, Ressources financières; Mme Louise Bradette, chef de division, Centre de sécurité civile; M. François Massé, assistant-directeur, Planification stratégique et technique; Mme Brigitte Daoust, chef de division, Expertise et développement des programmes et Mme Louise Tremblay, chef de division, Affaires publiques;

de la Direction du greffe : M^e Emanuel Tani-Moore;

du Bureau du vérificateur général : M. Chérif Ferrah et M. Pierre Cyr;

du Cabinet du maire et du comité exécutif, M. Vincent Robidas.

de la Fraternité des policiers et policières de Montréal : M. Martin Desrochers.

ASSISTANCE : 20 PERSONNES

1. Ouverture de la séance

À 9 h 05, le président, M. Claude Trudel, déclare la séance ouverte. Il souhaite la bienvenue aux personnes dans la salle. Il présente les commissaires, le directeur du Service de police de la Ville de Montréal (SPVM), des fonctionnaires et le représentant de la Fraternité des policiers et policières de Montréal. Il explique le déroulement de la séance.

2. Adoption de l'ordre du jour

Sur une proposition du vice-président, M. John W. Meaney, appuyée par M. Samir Rizkalla, l'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

3. Adoption du procès-verbal de l'assemblée publique tenue le 26 mai 2011

Sur une proposition du vice-président, M. Réal Ménard, appuyée par M. Robert L. Zambito, le procès-verbal de l'assemblée publique du 26 mai 2011 est adopté à l'unanimité.

4. Les prévisions budgétaires 2011 du Service de police de la Ville de Montréal (SPVM)

Le président, M. Claude Trudel, invite M. Parent à présenter son équipe et à débiter la présentation. Après la présentation des personnes qui l'accompagnent, M. Parent fait un bref retour sur l'année 2011 en présentant quelques réalisations et l'évolution budgétaire au 30 septembre 2011, celle-ci faisant état d'un manque à gagner de l'ordre de 1,4 M \$

M. Parent décrit ensuite ses orientations stratégiques pour l'année 2012 et la nouvelle vision du service, soit « *Au SPVM, chacun s'investit avec fierté dans SA communauté et tous peuvent en témoigner* ». Il énumère ensuite les trois orientations stratégiques retenues :

1. ancrer le service de police dans sa communauté;
2. assurer la sécurité de la population;
3. développer une organisation agile, performante et efficiente, empreinte d'une culture d'engagement.

M. Parent décrit ensuite les objectifs sous-jacents à la première orientation stratégique, soit « ancrer le service de police dans sa communauté ». Ces objectifs visent à améliorer la collaboration avec les partenaires en vue de bonifier la sécurité; à s'assurer que les policiers aient une bonne connaissance du milieu desservi; à poursuivre les actions dans le cadre du plan directeur en matière de relations avec les citoyens et à développer des actions inspirées du plan stratégique en matière de profilage racial et social.

La deuxième orientation stratégique comporte quatre priorités opérationnelles :

- la criminalité (violence, stupéfiants, vol d'identité, fraude et cybercriminalité);
- le sentiment de sécurité (déployer des stratégies adaptées aux réalités locales pour améliorer le sentiment de sécurité);
- la sécurité routière (améliorer le bilan routier, assurer la fluidité de la circulation, déployer des stratégies adaptées aux réalités locales);
- le partage de l'espace urbain (favoriser les contacts directs et réguliers avec la population, mettre en place des stratégies concertées en matière de gestion efficace des espaces publics).

La troisième orientation stratégique comprend trois priorités :

- l'agilité, la performance et l'efficacité (l'organisation du travail, la gestion rigoureuse et transparente ainsi que la contribution à l'effort budgétaire);
- la culture d'engagement (la mise en œuvre du plan « Des ressources humaines issues de notre communauté » et d'une démarche de transformation organisationnelle);
- l'apprentissage organisationnel (le déploiement du modèle d'organisation apprenante).

Il conclut cette première partie de la présentation en exposant les principes directeurs du service :

- se challenger et innover;
- le soutien mutuel et la collaboration;
- la performance;
- l'agilité.

En deuxième partie, M. Parent présente les prévisions budgétaires 2012 du service en soulignant l'enjeu principal, soit le maintien des effectifs 2011. Les dépenses totales en 2012 s'élèvent à 662,4 M \$ et les revenus, à 61,8 \$. Les dépenses relatives à des activités d'agglomération sont de l'ordre de 649,7 M \$ et celles relatives à des activités municipales, de 12,7 M \$.

M. Parent décrit ensuite la répartition des dépenses par catégorie :

- 78 % pour la masse salariale policière (514,7 M \$);
- 13 % pour la masse salariale civile (88,1 M \$);
- 8 % pour les biens et services (55,8 M \$);
- 1 % pour la contribution à l'École nationale de police (3,8 M \$).

Il fait remarquer que 91 % du budget de 662,4 M \$ est consacré à la rémunération.

M. Parent indique que la variation des prévisions budgétaires 2012 par rapport au budget 2011 est de l'ordre de 24,6 M \$, soit une hausse de 4,3 %. Cette hausse découle de l'application des conventions collectives et des contributions de l'employeur (29,4 M \$). En ce qui concerne les effectifs, le SPVM prévoit, en 2012, des effectifs de 4 360 policiers, 51 cadets et 1324 civils.

M. Parent décrit ensuite la répartition des revenus estimés à 61,8 M \$:

- 43 % proviennent des contrats et prêts de service (26,5 M \$);
- 14 % de la vente de services (8,8 M \$);
- 23 % de l'unité Métro (14,0 M \$);
- 14 % de subventions (9,0 M \$);
- 3 % d'autres sources de revenus (1,8 M \$);
- 3 % des alarmes non fondées (1,7M \$).

M. Parent conclut en présentant quelques statistiques, notamment l'évolution des coûts, per capita, des services policiers qui s'avèrent moins élevés à Montréal qu'à Toronto et Vancouver et un comparatif 2010-2011 des temps de réponse aux appels. Il conclut avec le nombre annuel de services d'ordre depuis 2005.

Le président, M. Claude Trudel, remercie M. Parent.

5. Période de questions et commentaires des citoyens

Le président, M. Claude Trudel, invite la première personne inscrite à se présenter au micro.

5.1 Mme Noémie Lucas, Société de développement commercial Ste-Catherine

Mme Lucas souhaite obtenir des informations en rapport avec la relocalisation du poste de quartier (PDQ) 23 sur la rue Ste-Catherine Est. Elle rappelle les objectifs sous-jacents à cette relocalisation, soit la hausse du sentiment de sécurité et l'atteinte d'un meilleur temps de réponse. Elle veut savoir si la relocalisation du PDQ 23 est prévue au budget et si non, pourquoi.

Le président, M. Claude Trudel, rappelle l'adoption au cours des années précédentes du schéma de couverture des services policiers. Il indique que des éléments ont été pris en compte afin d'établir des priorités. Il souligne que l'administration tentera de maintenir le plan de développement. M. Parent ajoute que le service élabore un programme triennal d'immobilisations à partir duquel des priorités sont établies dans le cadre de la démarche globale de restructuration financière.

Le président, M. Claude Trudel, remercie Mme Lucas.

5.2 M. Claude Rhéaume, Société de développement commercial Ontario

M. Rhéaume demande s'il est possible de penser que la relocalisation du PDQ 23 pourra être inscrite au budget de 2013 ou à celui de 2014. Il demande également si des patrouilles à pied pourraient être rétablies dans le quartier.

Le président, M. Claude Trudel, invite M. Parent à répondre. Ce dernier mentionne qu'il est difficile de prendre un tel engagement alors qu'on ne connaît pas la situation financière de 2013. M. Lemay fait valoir les résultats obtenus par le PDQ local à l'encontre des piqueries. Il souligne que le module d'actions par projet du PDQ local est axé sur les besoins de la rue Ontario.

Le président, M. Claude Trudel, remercie M. Rhéaume.

5.3 M. Marcel Lanoue

M. Lanoue est d'avis que les noms des directions devraient apparaître en première page des cahiers budgétaires. Il déplore n'avoir pu obtenir copie du bilan annuel du SPVM, un manque de transparence à son avis. Il accuse le SPVM de faire du profilage racial en interpellant des citoyens qui se rendent à des fêtes d'enfants, en les photographiant et en leur demandant leurs cartes d'identité.

Le président, M. Claude Trudel, mentionne que le bilan annuel est disponible sur Internet. Il demande à M. Lanoue de lui téléphoner lundi et il verra à lui faire préparer une version imprimée du bilan.

Le président, M. Claude Trudel, remercie M. Lanoue.

5.4 M. Kevin Boire, Action autonomie

M. Boire demande des précisions concernant les interventions du SPVM à l'égard des personnes en crise, particulièrement en rapport avec les interventions réalisées par le PDQ 48. Il exprime son inquiétude depuis la mort de M. Mario Hamel et depuis l'achat additionnel de pistolets à impulsion électrique, il craint la multiplication des risques d'utilisation.

Le président, M. Claude Trudel, invite M. Parent à répondre. Ce dernier fait état de la formation des policiers et du soutien offert par l'expert-coach, M. Michael Arruda. Il explique que toutes les interventions sont révisées. En ce qui concerne l'arme à impulsion électrique, il précise que le recours à cette arme ne constitue jamais le premier choix et que les policiers tentent toujours de trouver des façons d'intervenir visant à limiter les blessures. En terminant, il souligne que les problématiques liées à la santé mentale sont un phénomène en croissance. M. Brochet offre à M. Grégoire de le rencontrer afin de discuter davantage de la question.

Le président, M. Claude Trudel, remercie M. Boire.

6. Période de questions des commissaires

Le président, M. Claude Trudel, invite les commissaires à s'exprimer sur le sujet à l'étude.

6.1 M. Réal Ménard, vice-président

Le vice-président, M. Réal Ménard, cite un sommaire décisionnel préparé par Mme Francine Chometon et demande si le SPVM a reçu une enveloppe dédiée pour l'implantation des postes de quartier. Il se dit ensuite inquiet du temps de réponse et mentionne que les citoyens lui parlent de deux choses lorsqu'il les rencontre : la propreté et le temps de réponse de la police. À son avis, le temps de réponse trop élevé pour les priorités 3 et 4 entraîne un phénomène de décrochage. M. Ménard demande des détails concernant les relations du SPVM avec le port de Montréal au niveau de la surveillance, la commercialisation et le nombre de personnes affectées au groupe Éclipse. Il demande si le SPVM a accès à l'inventaire des brocanteurs et conclut avec les dossiers de profilage racial sous étude à la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse.

Le président, M. Claude Trudel, remercie le vice-président, M. Réal Ménard, et il invite Mme Bourdeau à répondre. Cette dernière mentionne que le SPVM a évalué en 2007 un plan d'aménagement en plusieurs phases. Depuis, le comité de priorisation n'a prévu aucune enveloppe en 2012. M. Parent poursuit avec le temps de réponse en rappelant que le SPVM doit fournir des services de niveau 5 avec les ressources qui lui sont allouées. Il ajoute que le SPVM est préoccupé par le temps de réponse, c'est pourquoi il met en place des mesures d'atténuation. M. Brochet décrit une de ces mesures consistant à prendre le rapport par téléphone et à faire en sorte qu'un policier communique immédiatement avec le citoyen ce qui contribue à rassurer ce dernier. M. Brochet décrit ensuite les différents moyens de collaboration et les partenariats établis entre la Sûreté du Québec, la Gendarmerie royale du Canada et le port de Montréal. En ce qui concerne les brocanteurs, M. Brochet fait part de projets-pilotes actuellement en expérimentation dans deux régions. Mme Bourdeau explique les activités de commercialisation et M. Parent conclut avec les dossiers latents à la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse et l'activité de médiation implantée récemment.

6.2 M. Robert L. Zambito

M. Zambito souhaite obtenir des détails en rapport avec le montant de 29,4 M \$ associé aux variations des dépenses 2012 pour les conventions collectives et les contributions de l'employeur. Il demande ensuite si le SPVM entend réduire sa contribution au régime de retraite et mentionne que la commission pourrait se pencher sur cette question.

Le président, M. Claude Trudel, remercie M. Zambito et il invite Mme Bourdeau à répondre. Cette dernière décrit la composition du montant de 29,4 M \$: provision de 2 % pour les négociations du personnel civil; contributions de l'employeur aux régimes de retraite; provisions pour la « prime métropole », l'équité salariale et l'année bissextile. En ce qui concerne les régimes de retraite, M. Parent répond que cette question se discute au niveau politique.

6.3 M. Jean-Marc Gibeau

M. Gibeau demande des détails au sujet de la signature de la convention collective de l'état-major, des indemnités de départ allouées aux employés cadres et de l'état d'avancement du projet de radiocommunication.

Le président, M. Claude Trudel, remercie M. Gibeau et il invite Mme Bourdeau à répondre. Celle-ci mentionne qu'un montant de 2 % est prévu pour la convention des cadres et M. Parent ajoute que

des discussions sont toujours en cours avec les cadres. En ce qui concerne les indemnités de départ, M. Parent répond que celles-ci prennent la forme d'ententes ou d'échanges de service. En ce qui concerne le projet de radiocommunication, M. Brochet précise que le dossier est sous la responsabilité de M. Michel Archambault et il ajoute que la structure de suivi est en place si bien que les soumissions en réponse aux appels d'offres pourront être reçues d'ici le mois d'avril.

6.4 M. William Steinberg

M. Steinberg fait remarquer que le budget du SPVM a augmenté beaucoup plus que l'inflation depuis les cinq dernières années. Il souligne que cette année, l'augmentation correspond à trois fois le taux de l'inflation.

6.5 M. Samir Rizkalla

M. Rizkalla demande si les policiers de Toronto reçoivent une « prime métropole ».

Le président, M. Claude Trudel, remercie M. Rizkalla et il invite M. Landry à répondre. Ce dernier mentionne que les policiers de Toronto ne reçoivent pas de « prime métropole ».

7. Les prévisions budgétaires 2010 du Service de sécurité incendie de Montréal

Le président, M. Claude Trudel, invite le directeur du SIM, M. Serge Tremblay, à présenter son équipe et à débiter la présentation. Ce dernier présente la mission et l'organigramme du service. Il présente ensuite différentes statistiques sur les interventions d'urgence, les incendies et les décès. Il décrit ensuite le contexte entourant la confection du budget de fonctionnement pour l'année 2012, soit des prévisions budgétaires 2012 de l'ordre de 328 530, M \$. M. Tremblay invite ensuite Mme Girard à présenter le budget de fonctionnement. Les dépenses prévues en 2012 sont de l'ordre de 328 530,0 M \$, en hausse de 4,3 %. Les revenus anticipés s'élèvent à 11 928,0 M \$, en hausse de 9,3 %. Quant aux années/personne, le nombre prévu en 2012 est de 2 840,4. Elle explique que 88,8 % du budget est consacré à la rémunération. Elle poursuit la présentation avec les principaux éléments de variation des dépenses et la structure des effectifs. M. Tremblay conclut avec les grands dossiers prévus en 2012, soit l'an 4 de la mise en œuvre du schéma de couverture de risques en matière de sécurité incendie; le renouvellement de la convention collective; l'amélioration continue du service de premiers répondants; la préparation de la relève et le maintien de relations d'affaires étroites avec les arrondissements, les villes liées et les services centraux.

Le président, M. Claude Trudel, remercie M. Tremblay et Mme Girard.

8. Période de questions et commentaires des citoyens

Le président, M. Claude Trudel, invite la première personne inscrite à se présenter au micro.

8.1 M. Michel Benoît

M. Benoît fait un lien entre le contrat accordé à la firme Morrow Communications et l'entreprise Vélo libre service Bixi. Il demande à quel moment sera déposé le rapport sur la gestion de Bixi.

Le président, M. Claude Trudel, répond que la commission se penche aujourd'hui sur les prévisions budgétaires 2012 du SPVM et du SIM. La gestion de Bixi ne relève pas de la compétence de la Commission de la sécurité publique.

Le président, M. Claude Trudel, remercie M. Benoît.

8.2 M. Marc-André Gadoury, conseiller de l'arrondissement de Rosemont-La Petite-Patrie

M. Gadoury mentionne que le parti Projet Montréal est préoccupé par la sécurité du tunnel situé sous le Mont-Royal. Après avoir fait remarquer que son parti n'est pas représenté au sein de la Commission de la sécurité publique, il veut savoir si le SIM a réalisé des études en rapport avec la sécurité du tunnel. Il demande également des détails quant à la répartition des appels des premiers répondants, évoquant la non-utilisation de GPS en lien avec l'incendie survenu sur la rue Van Horne et il veut savoir si le SIM fera appel au Service des technologies de l'information pour soutenir le déploiement des technologies au sein des effectifs.

Le président, M. Claude Trudel, répond qu'il appuie, auprès du gouvernement du Québec, la demande de représentation de la seconde opposition au sein de la Commission de la sécurité publique. Il invite M. Tremblay à répondre sur la question du tunnel situé sous le Mont-Royal. Celui-ci répond que le tunnel est la propriété du Canadien national et relève de la juridiction de Transports Canada. Il ajoute que le SIM est aussi préoccupé par la sécurité dans ce tunnel et qu'il collabore avec l'Agence métropolitaine de transport. En ce qui concerne la répartition des appels, M. Tremblay

mentionne que les ressources ont été unifiées sous l'égide du Service des technologies de l'information afin d'éviter les doublons et d'assurer une meilleure gestion. Il explique que le SIM doit maintenir en poste une petite équipe et il rappelle qu'une enquête de coroner est en cours au sujet du décès survenu dans l'incendie d'un logement de la rue Van Horne.

Le président, M. Claude Trudel, remercie M. Gadoury.

9. Période de questions des commissaires

9.1 M. Réal Ménard, vice-président

M. Ménard veut savoir si le SIM est associé au programme de formation des pompiers ainsi que le nombre de pompiers quittant le service annuellement. En rapport avec les activités de prévention et d'inspection, il demande si le service concentre ces activités dans les milieux résidentiels plus à risque. Enfin, au sujet des mesures d'apaisement de la circulation, il demande si le service dispose d'un budget pour évaluer la situation montréalaise et il fait remarquer que la position du SIM s'appuie sur des études américaines.

Le président, M. Claude Trudel, invite M. Tremblay à répondre. Ce dernier indique que la formation est régie par la Loi sur la sécurité incendie. Bien que le diplôme d'études professionnelles (DEP) constitue l'exigence minimale, la Ville de Montréal exige un diplôme d'études collégiales (DEC). Il ajoute que le SIM collabore avec les différentes écoles de formation au niveau du programme d'accès à l'égalité en emploi. Il mentionne qu'environ 100-125 pompiers quittent le service annuellement. En ce qui concerne les îlots à risques, M. Tremblay répond que le SIM est en mesure de les identifier et Mme Daoust ajoute que chaque région administrative possède une carte géomatisée identifiant chacun des bâtiments. Quant aux mesures d'apaisement de la circulation, M. Tremblay indique que le SIM travaille aussi avec des études réalisées ailleurs qu'à Montréal. Il signale que le SIM travaillera en collaboration avec ces spécialistes de la Ville et précise que le service complète actuellement un état de situation dans le but de remettre un rapport à la commission.

9.2 Mme Susan Clarke

Mme Clarke s'enquiert des objectifs visés par la modulation des appels qui sera réalisée par Urgences-Santé. Elle demande le pourcentage de modulation des appels à la suite de l'expérience réalisée en Montérégie. Elle félicite le SIM pour le programme « Avertisseurs de fumée ».

Le président, M. Claude Trudel, invite M. Tremblay à répondre. Ce dernier précise que la modulation des appels sera effectuée par Urgences-Santé qui souhaite toutefois collaborer avec le SIM. Il n'est pas en mesure de fournir des statistiques sur l'expérience de modulation réalisée en Montérégie.

9.3 M. Robert L. Zambito

M. Zambito veut savoir ce qu'il adviendra du protocole d'entente avec le ministère de la Sécurité publique pour le développement d'une unité spécialisée d'intervention lors d'événements comportant des risques de nature chimique, biologique, radiologique et nucléaire car le protocole prend fin cette année. Il demande également si le SIM prévoit des programmes en vue de réduire les contributions aux régimes de retraite.

Le président, M. Claude Trudel, invite M. Tremblay à répondre. Ce dernier mentionne que le protocole sera renouvelé et il indique que le service souhaite obtenir davantage de financement. Quant aux régimes de retraite, des discussions devront avoir lieu avec l'Association des pompiers de Montréal.

9.4 M. Jean-Marc Gibeau

M. Gibeau veut connaître le nombre total de véhicules formant le parc du SIM. Il constate qu'il en coûte plus cher d'habiller les pompiers que d'acheter de l'essence pour faire fonctionner les véhicules. Il constate également que, statistiquement, chaque caserne reçoit 847 appels par année pour le service des premiers répondants, soit 3 par jour. Avec le vieillissement de la population, il croit que le nombre d'appels sera en croissance.

Le président, M. Claude Trudel, invite M. Tremblay à répondre. Celui-ci indique que le parc de véhicules du SIM comprend 200 véhicules routiers lourds et 150 légers. Il souligne qu'un seul habit de combat coûte 500 000 \$. En ce qui concerne le service des premiers répondants, M. Tremblay mentionne que la sécurité est assurée et que les ressources ont toujours été disponibles en tout temps. Il est d'avis cependant que la modulation des appels entraînera une réduction du nombre d'appels.

9.5 M. Samir Rizkalla

M. Rizkalla demande s'il est possible que la convention collective des pompiers soit réglée avant la fin de l'année 2012 et si le service a prévu des provisions en vue de son règlement. Il s'enquiert des statistiques relatives au temps de réponse des premiers répondants, de la définition des fausses alertes et des coûts qui en découlent.

Le président, M. Claude Trudel, invite M. Tremblay à répondre. Celui-ci croit possible que la convention soit signée avant la fin de l'année 2012 et il précise que le service a prévu les provisions requises. En ce qui concerne le temps de réponse, les statistiques démontrent que 90 % des appels obtiennent réponse à l'intérieur d'un temps inférieur à la norme. Quant aux fausses alertes, ce sont des annulations d'appels qui surviennent lorsqu'Urgences-Santé arrive sur les lieux avant les premiers répondants. M. Tremblay estime que la modulation des appels devrait remédier à la situation.

9.6 M. William Steinberg

M. Steinberg demande le détail des provisions prévues en regard du règlement de la convention collective. Il fait remarquer que le nombre de décès à la suite d'un incendie est moindre en 2011. Il est d'avis que le SIM doit mettre l'accent sur l'éducation.

Le président, M. Claude Trudel, invite M. Tremblay à répondre. Ce dernier précise que les provisions sont les mêmes que pour les autres employés de la Ville, soit, en pourcentage, 2-2-2. Il indique que les statistiques sur le nombre de décès pour l'année 2011 apparaissant au cahier budgétaire sont les statistiques au 30 septembre. Au 30 novembre, on comptait 13 décès et 1 300 incendies.

11. Levée de l'assemblée

Le président, M. Claude Trudel, remercie l'assistance, l'équipe de direction du SIM et les commissaires. À 12 h 10, sur une proposition de M. Robert L. Zambito, appuyée par M. Jean-Marc Gibeau, il déclare l'assemblée levée.

ADOPTÉ LE : 25 AVRIL 2012

(original signé)

Claude Trudel
Président

(original signé)

Nicole Paquette
Secrétaire recherchiste